RÈGLEMENT SPORTIF PARTICULIER
PLATEAUX RÉGIONAUX 3x3
U15F, U15M, U17M, U18F
SAISON 2022 / 2023

ART 1 – Le terrain – matériel

Les matchs se jouent sur 1/2 terrain, un seul panier.

La ligne des lancer francs se situe à 5m80, la ligne à 2 points à 6m75.

Le ballon utilisé est celui du 3X3.

ART 2 – Les équipes

Les équipes sont composées de 3 joueurs et 2 remplaçants.

ART 3 – Arbitrage et table de marque

Les équipes qui ne jouent pas arbitrent et font la table.

Un superviseur (coach des équipes de 5X5), aidera les joueurs qui officient si besoin.

ART 4 – Jours et horaires

Les plateaux 3x3 devront se dérouler de la façon suivante :

- **U15F et U15M :** le dimanche de 10H00 à 12H00 ou de 14H00 à 16H00 au choix du club recevant ;
- **U17M et U18F :** le samedi de 10H00 à 12H00 ou de 14H00 à 16H00 au choix du club recevant.

Le club recevant devra prévenir par mail les équipes participantes de l'horaire retenu.

ART 5 – Nombre de participation aux rencontres autorisées (article 429 des Règlements Généraux FFBB)

Pour la pratique mixte 5x5 et 3x3 :

Dans une période de trois jours de suite (consécutifs), les joueurs des catégories U17 et plus pourront participer à :

- 2 rencontres de 5x5 ;

OU

- 1 match de 5x5 + 1 « plateau 3x3 » ;

OU

- 2 « plateaux 3x3 ».

Dans une période de trois jours de suite (consécutifs), les joueurs des catégories U15 et moins pourront participer à :

- 1 rencontre de 5x5 + un « plateau 3x3 »

ART 6 – Début de la rencontre

L'échauffement des équipes se fait en simultané sur le même panier.

Un tirage au sort est effectué avant chaque rencontre (chifoumi).

L'équipe vainqueur du tirage au sort peut choisir entre la possession du ballon en début de rencontre ou au début de l'éventuelle prolongation.

Le match est lancé par un check-ball (échange de balle entre un défenseur et un attaquant au-delà de la ligne des 6m75 dans l'axe du panier).

ART 7 – Comptage des points

Les paniers valent 1 point à l'intérieur de l'arc de cercle à 6m75 et 2 points à l'extérieur.

ART 8 – Temps de jeu

Le match se joue en 10 minutes non décomptées.

Pas d'arrêt du chrono.

ART 9 – Fautes

Pas de faute personnelle sauf 2 fautes antisportives pour un joueur = disqualifié.

6 fautes d'équipe ; à la 7ème /8ème /9ème = 2LF ; à la 10ème et plus = 2LF + Possession.

Faute sur tir : 1LF sera accordé si c'est un tir à l'intérieur des 6m75, 2 LF si c'est un tir à l'extérieur.

Le panier sera accordé s'il est marqué.

ART 10 – Temps de possession

Le temps de possession de balle en attaque est de 12 secondes.

Note : si un terrain n'est pas équipé de chronomètre, l'arbitre de la rencontre compte le temps, il annonce quand le décompte arrive à 5 secondes.

Sur panier encaissé, le temps de possession démarre dès que le joueur situé dans le demi-cercle de non charge contrôle le ballon.

ART 11 – Le jeu

Sur panier marqué, la remise en jeu se fait dans le demi-cercle de non charge.

Les défenseurs ne sont pas autorisés à défendre sur le porteur de balle à l'intérieur du demi-cercle de non charge.

Sur une tentative de tir raté :

- rebond offensif : le jeu continu normalement.
- rebond défensif ou interception : la balle doit sortir au-delà de la ligne des 6m75 (en passe ou en dribble).

Après chaque situation de ballon mort, (sortie de balle, faute, marcher…) la remise en jeu se fait à l'extérieur de la ligne des 6m75 face au panier par un check-ball.

Un joueur est considéré à l'extérieur de la ligne de 6m75, quand il a les deux pieds à l'extérieur de cette ligne.

Sur une situation d'entre deux, la balle est à la défense. Reprise du jeu par un check-ball au-delà des 6m75.

ART 12 – Remplacement

Les remplacements se font sur ballon mort près de la ligne médiane.

Le remplaçant rentre sur le terrain après que son coéquipier en soit sorti. Lors du remplacement il y a un contact physique entre les deux joueurs (se taper dans la main).

Il n'y a pas d'intervention des officiels et/ou des superviseurs pour les remplacements.

ART 13 – Temps mort

Pas de temps mort sur les rencontres.

ART 14 – Disqualification

Tout comportement anti sportif, les violences (verbales ou physiques), la passivité des co-équipiers en cas de comportement anti sportif de l'un d'eux, les interventions litigieuses sur le résultat d'une rencontre entraineront la disqualification du ou des joueurs par les arbitres ou l'organisateur.